

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales - L'Ordonnance N°2021-1310 et le Décret N°2021-1311 du 7/10/2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales. A compter du 1^{er} juillet 2022 : publication sous format électronique sur le site de la collectivité

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 février à 15 heures, le Conseil Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, réunion simultanée en présentiel et par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BARAT.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 9
Nombre de membres présents en exercice : 6
Nombre de membres ayant pris part au vote : 7

Date de la convocation : le 13 février 2023

Présents :

- Représentants du Groupement Intercommunal Base de Loisirs de Jablines-Annet (GIJA) :
M. Jean-Michel BARAT en présentiel et M. Christian MARCHANDEAU par visioconférence
- Représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France (par visioconférence) :
Mme Nathalie TORTRAT, Mme Thi Hong Chau VAN et M. Paul MIGUEL
- Représentant du Conseil Départemental de Seine-et-Marne (par visioconférence) :
M. Thierry CERRI

Absente représentée :

Mme Lydie ZMUDA donne pouvoir à M. Jean-Michel BARAT

Absentes excusées :

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI et Mme Claudine THOMAS

Assistaient également à la réunion (en présentiel) :

Ile de Loisirs : M. Cyrille MARCHADOUR Directeur Général, Mme Florence MEUX Directrice des affaires financières et des ressources humaines et Mme Catherine GONZALEZ secrétaire du Syndicat Mixte

Invité du Conseil Départemental de Seine-et-Marne : M. Amar AOUBDESSELAM conseiller technique (par visioconférence)

Invitée du Conseil Régional d'Ile-de-France : Julie DIEUMEGARD chargée de mission Iles de Loisirs (par visioconférence)

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

M. Christian MARCHANDEAU est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

N° ordre	Objet	Décision	N° délibération
1	Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2022	Approuvé à l'unanimité	-
2	Finances : Rapport d'orientation budgétaire 2023	Approuvé à l'unanimité	2023/01
3	Tarifs : Actualisation des tarifs 2023	Approuvé à l'unanimité	2023/02
4	Ressources humaines : Création d'un emploi d'éducateur des APS principal 2 ^{ème} classe	Approuvé à l'unanimité	2023/03
5	Ressources humaines : Rémunération des emplois saisonniers et occasionnels 2023	Approuvé à l'unanimité	2023/04
6	Modification du règlement intérieur du Conseil Syndical	Approuvé à l'unanimité	2023/05

Le Président,
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études
d'Aménagement et de Gestion
de la Base de Plein Air et de
Loisirs de Jablines/Annet
77450 JABLINES
Tél. : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 52 41